

Interview de Jean François-Poncet: l'importance du rapport Spaak pour les négociations de Val Duchesse (Paris, 16 mars 2007)

Source: Interview de Jean François-Poncet / JEAN FRANÇOIS-PONCET, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Paris: CVCE [Prod.], 16.03.2007. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:01:57, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jean_francois_poncet_l_importance_du_rapport_spaak_pour_les_negociations_de_val_duchesse_paris_16_mars_2007-fr-64f4bf5f-221a-4817-9df1-388312e89158.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Jean François-Poncet: l'importance du rapport Spaak pour les négociations de Val Duchesse (Paris, 16 mars 2007)

[Jean François-Poncet] C'est vrai, je suis rentré en 1956 au Quai d'Orsay et quelques mois après, le Quai d'Orsay m'a demandé d'entrer au cabinet de Maurice Faure qui a été chargé de négocier le traité. Mais, comme vous l'avez rappelé vous-même, c'était après que le comité Spaak ait achevé son travail. En effet, un an plus tôt, on avait réuni une conférence au cours de laquelle il avait été décidé de lancer deux projets: le projet de Communauté de l'atome, communauté nucléaire – l'Euratom – et l'autre, le Marché commun. Et ces deux projets avaient fait l'objet, sous la houlette de Paul-Henri Spaak, avec une délégation française, allemande, etc., dont je ne faisais pas partie encore, qui a rédigé deux rapports – un sur le Marché commun, un sur l'Euratom, des rapports extrêmement bien faits – et notre travail après a consisté à prendre ces rapports et à les traduire en termes juridiques pour en faire des traités. Évidemment, à cette occasion, presque toutes les questions ont été rouvertes. Ça n'a pas été un travail de juristes transpositeurs de ce qui avait pu être proposé dans le rapport Spaak. Ça a été une négociation, je dirais, de plein exercice sur le fond des choses, et c'est cette négociation-là qui s'est déroulée à Val Duchesse et c'est cette négociation que j'ai suivie de A à Z.